

Ecolave s'installe dans 2 nouveaux départements

Fraichement primée « Meilleure Enseigne de l'année 2018 » par le magazine Capital, Ecolave réalise un belle fin d'année en ouvrant 2 nouvelles agences dans la Nièvre et les Pyrénées-Atlantiques. Une 1^{ère} pour les 2 départements. Présentation des 2 nouveaux franchisés Vincent ROY et Aurélien ARPONTET.

Vincent ROY a ouvert son agence Ecolave mi-octobre, après avoir été commercial dans divers domaines pendant 17 ans. À 38 ans, il se lance, dans la création d'entreprise, un projet longuement mûri dans un univers qui l'a toujours attiré.

« J'avais vraiment la volonté d'avoir mon entreprise, j'y pensais depuis de nombreuses années. Mais c'est le hasard qui m'a conduit vers Ecolave, même si l'automobile est un domaine que j'ai toujours affectionné. C'est en cherchant à faire nettoyer mon propre véhicule que j'ai découvert l'enseigne sur Internet, via une vidéo d'Ecolave sur le lavage automobile sans eau. Je me suis alors immédiatement projeté ! Après une 1^{ère} prise de contact avec Ecolave, en 2015, je franchis aujourd'hui le pas. Etant quelqu'un de soigneux et méticuleux, je me retrouve parfaitement dans le concept et les valeurs du réseau. Avec Ecolave on rend un vrai service aux clients, qu'ils soient professionnels ou particuliers.



Quant à l'accompagnement que propose le franchiseur, il est très rassurant. On bénéficie de son expérience et de son savoir-faire qui a été primé par la clientèle puisque le réseau est lauréat de l'enquête du magazine Capital en ce mois novembre. C'est un soutien non-négligeable lorsque l'on démarre » explique Vincent ROY.

De son côté Aurélien ARPONTET, après une 1^{ère} carrière comme technicien télécom, a créé une société de VTC (Véhicule de Transport avec Chauffeur) en 2015. Aujourd'hui, désormais installé sur Pau, c'est un nouveau challenge professionnel qui l'anime avec le lancement de son agence Ecolave.

« J'étais sensible au concept du lavage automobile sans eau avant même d'avoir ma société de VTC. Alors en m'installant sur Pau, comme il n'était pas possible de continuer ma précédente activité, me mettre à mon compte dans ce domaine était une évidence. Sachant ce que c'est qu'être chef d'entreprise, j'ai souhaité cette fois me lancer aux côtés d'une franchise, cela apporte de nombreux avantages : formation, savoir-faire, visibilité, suivi... On bénéficie d'une véritable expertise ! Quant au choix du réseau, je n'ai pas tergiversé longtemps. Entre la diversité des services proposés par Ecolave, qui est, à mon sens, un vrai plus, et l'excellent contact, humain et chaleureux, que j'ai eu tant avec Jérémy RICHARD, le dirigeant, qu'avec Pascal LE FROUT, l'animateur réseau, je me suis senti en parfaite adéquation avec cette enseigne » commente Aurélien ARPONTET.

